

Vincent Bernard

En Aquitaine, l'urbanisation se poursuit le long des principaux axes de circulation, en lien avec la très forte attractivité de la région. Les unités urbaines se sont pour la plupart étendues, mais au total leur croissance démographique résulte plus de leur densification que de leur extension.

Depuis 1999, elles gagnent en moyenne annuelle 1,6 % d'habitants alors que, dans le même temps, les territoires ruraux en perdent 0,4 %. Au total, 73 % des Aquitains sont des urbains.

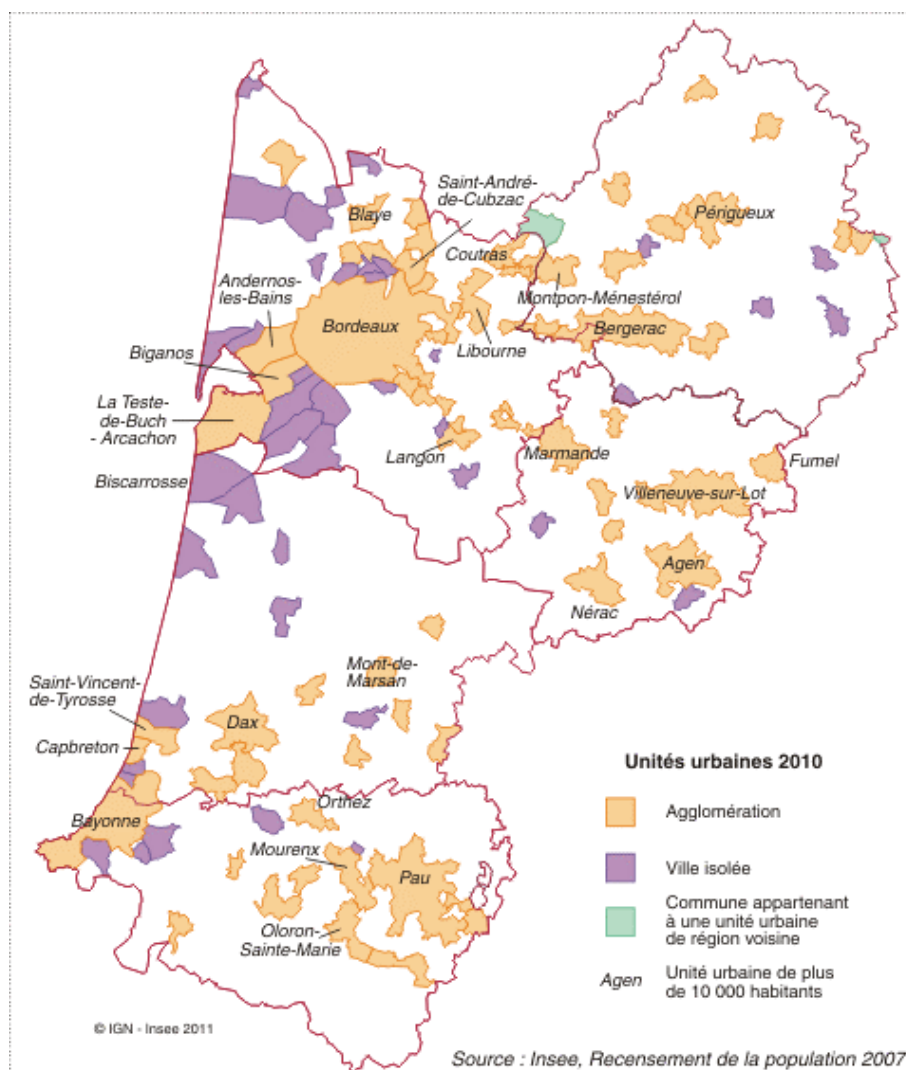
Bordeaux reste la 7^e agglomération urbaine française. Dans la région, 27 unités urbaines dépassent 10 000 habitants.

L'Aquitaine continue de s'urbaniser

Le zonage des unités urbaines a été révisé et établi sur la base des données géographiques et démographiques en vigueur en 2010. Ainsi, l'Aquitaine compte désormais 109 unités urbaines "2010", au sein desquelles vivent 73 % de ses habitants. En 1999, cette part était de 69,7 %.

L'urbanisation régionale se poursuit donc, avec notamment ses conséquences sur l'utilisation des sols ou les temps de trajets pour les navettes domicile-travail.

Les unités urbaines aquitaines délimitation 2010



La population urbaine : 13 % de population supplémentaire en 8 ans

	Nombre	Population en 2007 (milliers d'habitants)	Population en 1999 (milliers d'habitants)	Évolution 2007/1999 (%)
Communes des unités urbaines "2010".....	498	2 300	2 128	8,1
Communes déjà urbaines en 1999.....	393	2 182	2 022	7,9
Nouvelles communes urbaines en 2010....	105	118	106	11,3
Communes devenues rurales en 2010.....	6	6	5	ns
Communes des unités urbaines "1999".....	399	2 188	2 027	7,9

ns : non significatif

Source : Insee, Recensements de la population

Champ : Communes aquitaines

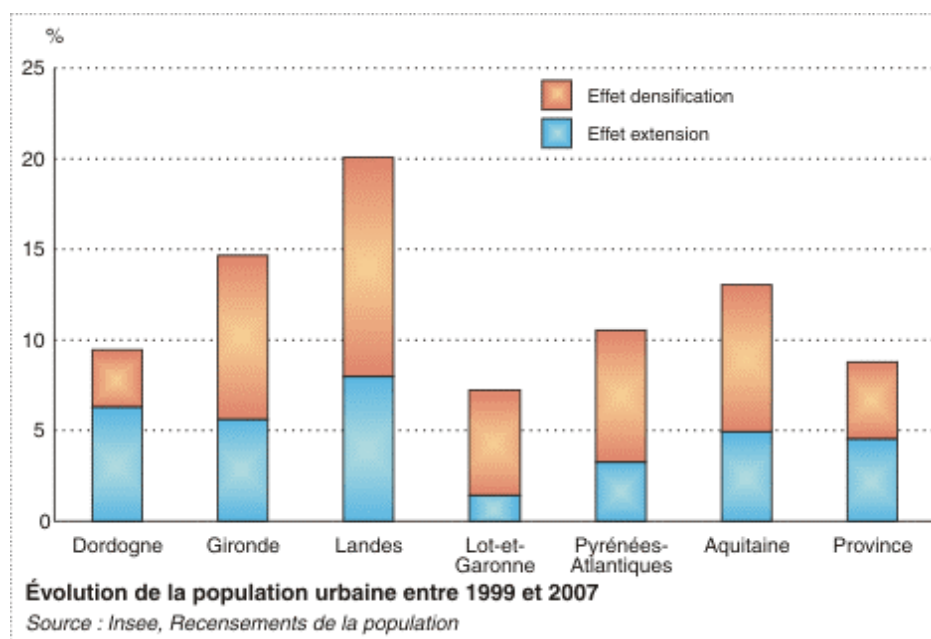
Parmi les 2 296 communes aquitaines, 498 sont désormais urbaines ; quelques-unes sont rattachées à des unités urbaines du Limousin ou de Poitou-Charentes. Depuis 1999, 105 communes ont, soit intégré des agglomérations existantes (Le Fleix rattachée à l'unité de Bergerac ou Saint-Vincent-de-Paul à celle de Dax), soit formé de nouvelles unités urbaines (Grenade-sur-l'Adour dans les Landes) ou sont devenues villes isolées (Hourtin en Gironde ou Eymet en Dordogne).

À l'inverse, six communes ne sont plus urbaines. Le cas le plus typique est celui de la commune de Lacq dans les Pyrénées-Atlantiques pour laquelle la continuité du bâti sur 200 mètres (voir définitions) n'est plus assurée vers Artix.

La périurbanisation continue, conséquence de l'attractivité de la région

La très forte attractivité démographique régionale, près de 1 % de nouveaux habitants chaque année, n'est pas sans effet sur le tissu urbain. La périurbanisation se poursuit mais reste en partie retenue par de réels effets de densification.

Un effet davantage de densification que d'extension



Lecture : Le "gain total" est le taux de croissance de la population des unités urbaines du territoire entre 1999 et 2007. C'est la somme d'un "effet densification" et d'un "effet extension".

"L'effet densification" est le taux de croissance de la population entre 1999 et 2007 à périmètre constant (unités urbaines de 2010). "L'effet extension" est la croissance liée à l'évolution du périmètre des unités urbaines, à populations constantes (celles de 1999).

À l'exception de la Dordogne, les départements aquitains gagnent davantage de population urbaine en raison de la densification des habitats dans les périmètres précédents. Le retour à la croissance des villes-centres et des pôles urbains joue ainsi davantage dans la région qu'ailleurs en province.

Toutefois, l'extension des périmètres des unités urbaines presque systématique est encore plus importante qu'en province. La périurbanisation s'avère ainsi particulièrement marquée dans la région.

Bordeaux reste la 7^e agglomération urbaine française

L'agglomération bordelaise conserve son 7^e rang national, derrière Paris, Marseille - Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Nice et Toulouse.

L'unité urbaine de Bayonne dépasse en population désormais l'agglomération paloise, essentiellement en raison de son extension aux unités urbaines d'Ascain, d'Hendaye, de Saint-Martin-de-Seignanx et d'Ustaritz. À l'inverse, la commune d'Ondres est désormais une ville isolée.

Les 27 unités urbaines d'Aquitaine de plus de 10 000 habitants en 2007

Nom de l'unité urbaine	Nombre de communes	Population 2007	Rang national 2007
Bordeaux	64	831 788	7
Bayonne (partie française)	27	219 570	29
Pau	53	199 199	34
Agen	16	78 517	80
Périgueux	9	64 909	99
Bergerac	22	62 941	102
La Teste-de-Buch - Arcachon	4	59 774	108
Villeneuve-sur-Lot	13	49 296	130
Dax	13	47 588	137
Mont-de-Marsan	2	38 633	155
Libourne	7	34 323	172
Marmande	11	27 450	203
Oloron-Sainte-Marie	9	17 061	299
Saint-André-de-Cubzac	8	16 909	301
Andernos-les-Bains	2	16 509	308
Mourenx	8	15 534	336
Biganos	2	14 521	357
Saint-Vincent-de-Tyrosse	4	13 314	380
Langon	6	13 032	385
Orthez	5	12 497	401
Fumel	5	12 358	406
Biscarrosse	1	12 209	413
Nérac	4	11 830	424
Coutras	3	11 393	440
Capbreton	2	11 281	442
Montpon-Ménéstérol	7	11 046	451
Blaye	8	10 027	490

Source : Insee, Recensement de la population 2007

Révision des zonages d'études

En 2011, conformément aux recommandations du Conseil national de l'information statistique (Cnis), plusieurs zonages d'études sont révisés : les zones d'emploi, les unités urbaines et les aires urbaines.

Les unités urbaines 2010 permettent de disposer d'un maillage de l'ensemble de la France pour étudier notamment les dynamiques de périurbanisation ou comparer des agglomérations en s'affranchissant des périmètres administratifs des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) que sont les communautés d'agglomération par exemple.

Pour comprendre ces résultats

Les unités urbaines étaient redéfinies traditionnellement à l'occasion de chaque recensement général de la population. Une première délimitation a été réalisée à l'occasion du recensement de 1954, puis de nouvelles unités urbaines ont été constituées lors des recensements de 1962, 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999.

L'actuel zonage, daté de 2010, a été établi en référence à la population connue au recensement de 2007 et sur la géographie du territoire au 1^{er} janvier 2010.

Les unités urbaines peuvent s'étendre sur plusieurs départements ou régions, voire traverser les frontières nationales.

Définitions

Les territoires urbains et ruraux sont des ensembles de communes. La différence entre les deux repose sur un double critère : la continuité du bâti et le nombre d'habitants. Est dénommé **unité urbaine** un ensemble de communes sur le territoire desquelles se trouve une zone bâtie continue (c'est-à-dire un espace au sein duquel il n'y a pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) dans laquelle résident au moins 2 000 habitants, la moitié au moins de la population de chaque commune appartenant à la zone bâtie.

Si l'unité urbaine est composée d'une seule commune, elle est dénommée **ville isolée**. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, elle est dénommée **agglomération multicommunale**.

Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule **ville-centre** ; sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont **villes-centres**. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent **la banlieue de l'agglomération multicommunale**.

Toute **commune** appartenant à une unité urbaine est dite **urbaine**. Sont considérées comme **rurales** les communes qui ne sont pas urbaines. Ce sont en d'autres termes les communes sans zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants ou dont moins de la moitié de la population est dans une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants.

Pour en savoir plus

www.insee.fr

Définitions et méthodes - Code officiel géographique, zonages d'études - Les unités urbaines

Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie

Insee Première n° 1364 - août 2011

Des unités urbaines entre étalement et densification

Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 87 - juillet 2000

(Version imprimable de : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=4&ref_id=17825)